



PRÉPARONS ENSEMBLE L'AVENIR DES ÉOLIENNES D'ANGUILCOURT-LE-SART ET BRISSAY-CHOIGNY

TOUT SAVOIR SUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DU PARC EXPLOITÉ PAR ENERTRAG

Neuf ans après leur mise en service, les éoliennes entrent dans une nouvelle étape de leur histoire. Ce document présente le projet de renouvellement et la démarche de concertation engagée avec les habitants.



POURQUOI RENOUVELER UN PARC ÉOLIEN ?

Mises en service en 2016, les éoliennes produisent chaque année l'équivalent de la consommation de plus de 5 000 foyers. Comme tout équipement, une éolienne évolue au fil des années. Le renouvellement, c'est l'occasion de donner une nouvelle vie au parc : plus performant, plus silencieux, mieux intégré.

Le renouvellement, ou repowering, permet de



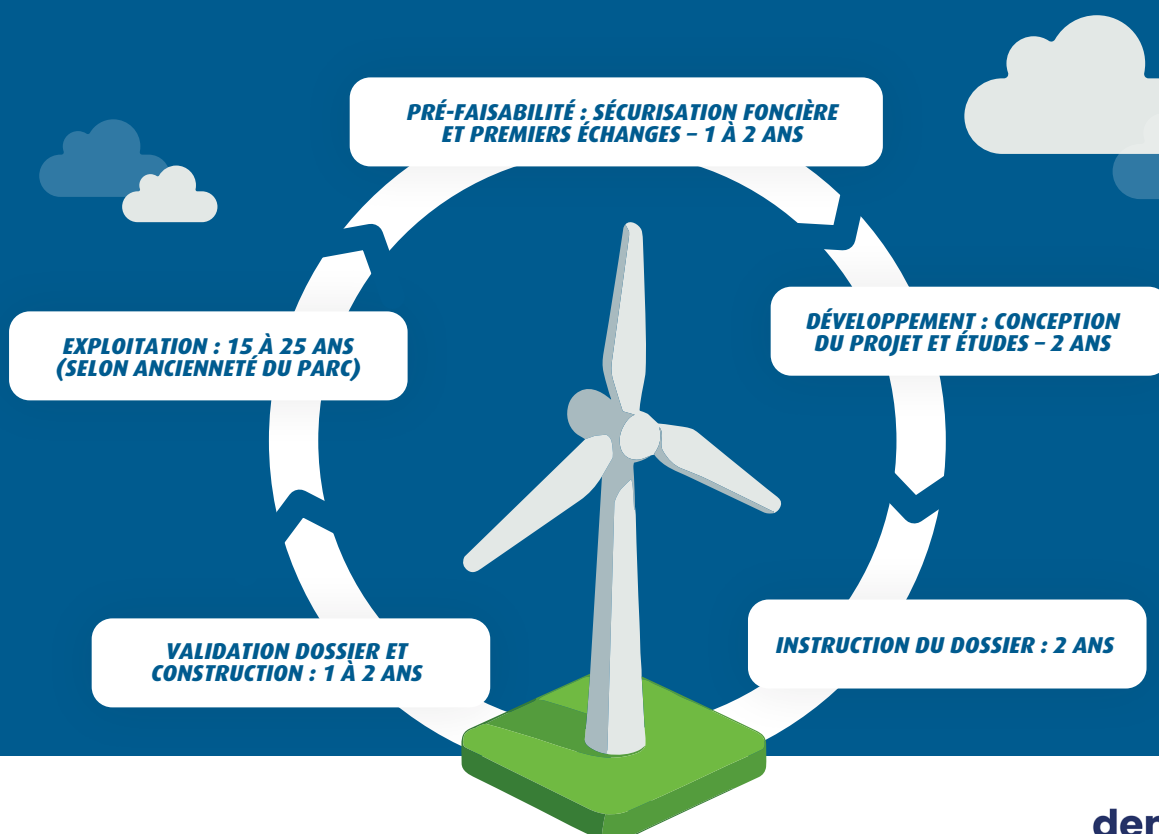
Moderniser les installations pour maintenir la production locale d'électricité verte ;



Réduire les nuisances grâce à des machines plus performantes et plus silencieuses ;

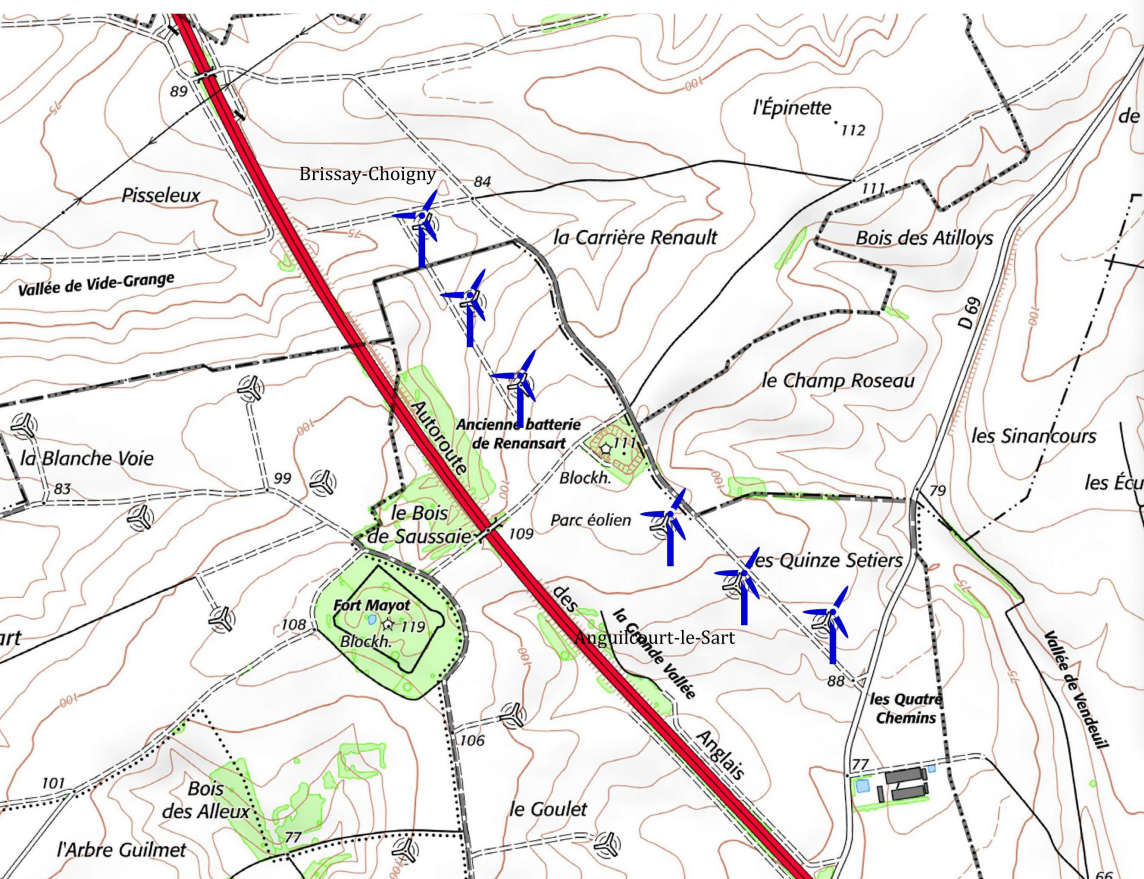


Prolonger la contribution du parc à la transition énergétique, tout en accompagnant le territoire.



LE PARC D'ANGUILCOURT-LE-SART AUJOURD'HUI

À Anguilcourt-le-Sart et Brissay-Choigny, plusieurs éoliennes jalonnent déjà le paysage. Parmi elles, 6 sont exploitées par Enertrag depuis 2016 et contribuent à la production d'une énergie renouvelable.



LES CHIFFRES CLÉS

 **6**
ÉOLIENNES

 **150M**
EN BOUT DE PALE

 **+1.5 KM**
DES PREMIÈRES
HABITATIONS

 **24**
MILLIONS DE KWH
PRODUITS CETTE ANNÉE

 **5300**
FOYERS ALIMENTÉS
EN ÉLECTRICITÉ*

 **3 300**
TONNES DE CO₂ ÉVITÉES

Un parc éolien génère chaque année des recettes fiscales versées par le développeur. **Ces recettes sont ensuite redistribuées par l'État entre plusieurs collectivités :**

- **la commune**, pour financer ses équipements et services de proximité ;
- **la communauté de communes**, pour soutenir ses projets collectifs (voirie, écoles, équipements) ;
- **le département**, pour les services publics du territoire (routes, collèges, solidarités).

Ce mécanisme s'applique à l'ensemble des parcs éoliens en France. Les communes d'Anguilcourt-le-Sart (5 éoliennes) et de Brissay-Choigny (1 éolienne) perçoivent ainsi respectivement 32 000 € et 8 000 € par an environ : une ressource régulière et durable qui contribue au développement local.

Depuis plus de 15 ans, **Enertrag travaille avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie** pour préserver la biodiversité locale, notamment celle du râne des genêts : restauration de prairies, fauche tardive, installation de barres d'effarouchement, suivi scientifique.



Conservatoire
d'espaces naturels
Hauts-de-France

ET DEMAIN, ICI ?

« JE SAIS QUE LES ÉOLIENNES ONT UNE DURÉE DE VIE LIMITÉE ET QU'ELLES SONT AMENÉES À ÊTRE RENOUVELÉES. »

« JE NE SAVAIS PAS QU'ILS ALLAIENT FAIRE UN RENOUVELLEMENT DE PARC ICI. »

« ILS VONT METTRE DES ÉOLIENNES PLUS GRANDES NON ? »

CHANGEMENTS ENVISAGÉS



MOINS D'ÉOLIENNES, MAIS PLUS PUISSANTES

AUJOURD'HUI :
6 ÉOLIENNES DE 2 MW
DEMAIN :
4 ÉOLIENNES DE 6-7 MW CHACUNE.



DES ÉOLIENNES PLUS HAUTE

HAUTEUR TOTALE > 200 M EN
BOUT DE PALE (CONTRE ~150 M
AUJOURD'HUI).



UNE PRODUCTION DOUBLÉE

PUISSANCE TOTALE :
DE 12 MW À 24-28 MW.



UN PARC REPENSÉ

LES NOUVELLES ÉOLIENNES SERONT
MIEUX ESPACÉES POUR AMÉLIORER
LA PERFORMANCE ET RÉDUIRE
L'EFFET VISUEL.

L'effet de sillage, c'est quoi ?

Quand le vent passe dans une éolienne, il perd de sa vitesse derrière elle. Cela crée une zone de turbulence où les éoliennes suivantes produisent moins.

Conséquence ici :

On ne peut pas remettre 6 machines. Le renouvellement prévoit moins d'éoliennes, mais plus puissantes et mieux espacées, pour capter le vent de façon optimale.

Et pour le territoire ?

Des retombées fiscales renforcées

Recettes redistribuées aux collectivités locales, dont 44 700€ pour la commune d'Anguilcourt-le-Sart et 16 500€ pour la commune de Brissay-Choigny.

Un partenariat écologique poursuivi

Actions menées avec le Conservatoire d'espaces naturels (CEN)

Des mesures d'accompagnement locales

À définir avec les communes et les habitants.

Calendrier prévisionnel

- 2027
Dépôt du nouveau dossier
- 2030
Autorisation
- à partir de 2032
Construction envisagée

UN DIALOGUE ENGAGÉ AVEC LE TERRITOIRE

En amont du projet de renouvellement, Enertrag a souhaité ouvrir le dialogue pour poser les bases d'une concertation continue tout au long de la démarche.

Cette première phase d'écoute vise à partager, expliquer et construire avec les habitants les prochaines étapes du projet.

Les actions déjà menées

Le porte-à-porte

Un porte-à-porte a eu lieu sur les communes d'Anguilcourt-le-Sart et de Brissay-Choigny du 16 au 18 juillet 2025. Nous avons rencontré 52 personnes au total !

L'objectif ? Vous présenter le projet de repowering, échanger sur le parc actuel et recueillir vos perceptions et attentes pour la suite !



Le forum informatif et participatif

Suite au porte-à-porte, et dans la continuité de la démarche d'information et de concertation, un forum informatif et participatif a eu lieu le mardi 30 septembre à la salle des fêtes d'Anguilcourt-le-Sart.

Aux côtés des élus et des habitants, nous avons échangé en détail sur les aspects techniques du projet, son calendrier, et les idées pour l'accompagner tout au long de son développement.



"VOUS SAVEZ, LE PARC FAIT PARTI DU DÉCOR MAINTENANT !"

"C'EST VRAI QU'AU DÉBUT, ÇA A UN PEU JASÉ, MAIS PLUS PERSONNE N'Y FAIT ATTENTION AUJOURD'HUI."

"C'EST GENTIL DE VENIR NOUS VOIR ! CE SERA POUR QUAND LE RENOUVELLEMENT ?"

Extrait des échanges : vos questions, nos réponses

Question : « Pourquoi tout démanteler ? Pourquoi ne pas plutôt réutiliser les mêmes fondations ? »

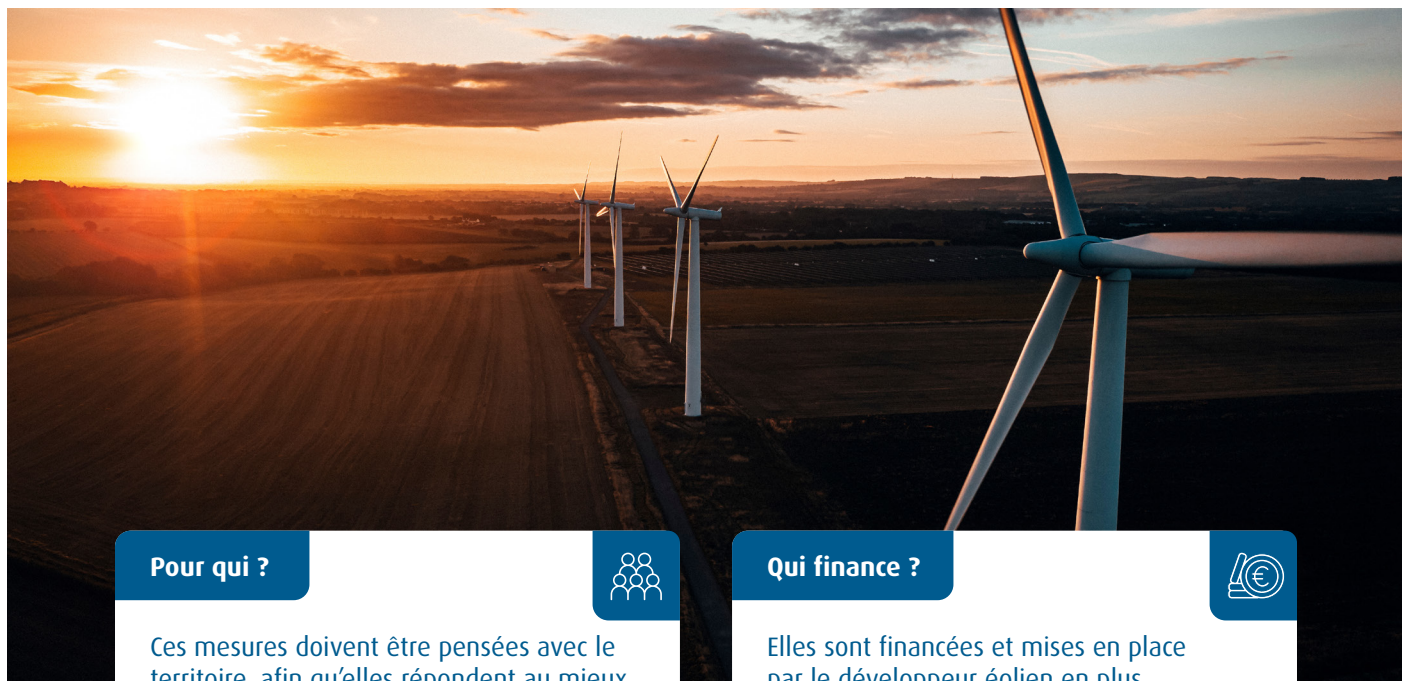
Réponse : Réutiliser des fondations existantes est rarement possible. Les nouvelles éoliennes ont des charges et des géométries différentes, et les anciennes fondations ne sont pas dimensionnées pour ces efforts. Les ancrages, le diamètre du pied de mât et la qualité du béton ne correspondent généralement plus aux normes actuelles. Démanteler permet de repartir sur des bases conformes et contrôlées, sans compromettre la sécurité ni la durée de vie. De plus, c'est une obligation réglementaire pour tous les parcs renouvelés.

Question : « Pourquoi passer de 6 à 4 éoliennes ? »

Réponse : Nous passons de 6 à 4 machines car les modèles récents sont plus puissants et plus efficaces tout en étant plus silencieux. Aujourd'hui, avec moins d'éoliennes, on produit plus, on réduit les effets de sillage entre elles, l'emprise au sol, les interventions de maintenance et l'impact paysager. Cette configuration optimise le rendement du site et facilite le respect des distances et contraintes actuelles, au bénéfice des riverains.

QUE SONT LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ?

En complément des retombées fiscales, le projet peut s'accompagner de mesures d'accompagnement destinées à favoriser son insertion dans le territoire. Elles soutiennent des actions locales en faveur de la biodiversité, de la sensibilisation à l'environnement, de la transition énergétique ou de l'amélioration du cadre de vie.



Pour qui ?



Ces mesures doivent être pensées avec le territoire, afin qu'elles répondent au mieux à ses besoins et priorités.

Qui finance ?



Elles sont financées et mises en place par le développeur éolien en plus des retombées fiscales versées aux collectivités et établissements publics.

Quel est le cadre ?



Les mesures d'accompagnement sont liées au projet éolien et sont encadrées par la législation.

Les thématiques peuvent être :

- Préservation de la biodiversité
- Réduction des émissions de GES liées au transport
- Protection et valorisation des paysages
- Sobriété et efficacité énergétique
- Éducation et sensibilisation à l'environnement

Votre intérêt



Proposer des idées pour mettre en valeur la commune et sensibiliser à l'environnement.

Un projet de territoire



Un atout pour le développement local, co-construit avec les habitants.

VOS PREMIÈRES PROPOSITIONS !

Vos idées pour le territoire

« COMME C'EST POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, JE PENSE QU'IL FAUDRAIT PASSER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LED. »

« LA RÉFECTION DES TROTTOIRS ! C'EST IMPORTANT. »

« NOUS AVONS ÉGALEMENT DES COURTS DE TENNIS QU'IL FAUDRAIT RÉNOVER. »

« IL FAUT FAIRE ATTENTION AUX CHEMINS ET VEILLER À LES ENTREtenir. »

« C'EST VRAI QU'ON POURRAIT EN PROFITER POUR REMETTRE L'ÉGLISE EN ÉTAT. »

Et pour faire vivre la suite ensemble !

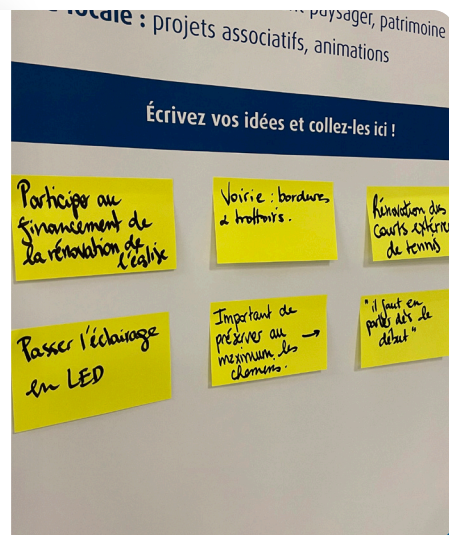
Le projet, c'est aussi une aventure collective à poursuivre pour continuer à échanger, à apprendre, à imaginer ensemble.

Des envies ont déjà été exprimées :

« On peut organiser des moments sympas, faire une fête, un tournoi, ... un peu d'animation quoi ! »

« La pédagogie c'est important. Il faudrait associer les scolaires du regroupement pour les faire travailler en atelier sur la transition énergétique. »

« A l'époque on avait inauguré le parc éolien avec une visite d'éolienne. Il faudrait refaire la même chose ! »



La concertation se poursuivra tout au long du projet. Parce que préparer les éoliennes de demain, c'est aussi construire leur histoire ensemble.



POUR NOUS CONTACTER

LEELOU DEROBERT
CHEFFE DE PROJETS ÉNERGIES
RENOUVELABLES
LEELOU.DEROBERT@ENERTRAG.COM
06 80 33 67 09

demopolis
concertation

